

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Props.



Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00
E.-Unis - \$1.50

Rédaction et administration:

Saint-Justin,
cité Maskinongé.

Où diriger nos enfants?

Maintenant que vous comprenez la nécessité de l'éducation et de l'instruction pour vos enfants, où allez-vous les diriger pour leur permettre de compléter leurs études?

Ce "OU" est plus important que vous ne le croyez. Que de ratés dans une profession auraient très bien réussi dans une branche qui aurait été la leur! Les maisons d'instruction sont nombreuses et il faut les choisir avec discernement selon les goûts et les aptitudes de chacun.

Plusieurs, et avec raison, trouvent qu'il est illogique pour nos enfants, garçons et filles, d'être préparés à la vie de la même manière. Leur rôle est complètement différent; pourquoi alors la même préparation? L'homme doit gagner sa vie et celle de sa famille par son travail: "Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front" a dit le Créateur. Quant à la femme elle a été créée pour propager le genre humain, voir à l'entretien et à l'éducation des enfants. C'est elle qui a la plus belle des missions sur la terre, mais hélas! elle ne le comprend pas toujours. Peut-être parce que trop longtemps on a négligé de la préparer à remplir ce rôle que le Créateur lui a lui-même assigné.

Que ferez-vous de vos garçons? les goûts et les aptitudes de chacun, et non les ambitions des parents, devront seuls être considérés dans le choix de la maison d'instruction. Comme la majorité de vos fils travailleront sur une ferme, il leur faut, de toute nécessité, une formation agricole. L'agriculture est une profession comme une autre. C'est même la plus belle et la plus naturelle. La profession, selon le rapport des Semaines Sociales du Canada de 1936, désigne l'état, le genre d'activité d'une personne. Elle vise à une fin sociale et non individuelle en fixant chacun à sa place.

Le bon agriculteur a besoin d'une bonne préparation si l'on ne veut pas former un routinier qui se dégoûtera vite de son ouvrage. Combien de parents cultivateurs ont fait d'énormes sacrifices pour envoyer leurs fils aux collèges classiques afin d'avoir dans la famille, un ingénieur, un avocat, un médecin, etc. Ces douze années d'études, quelle formidable somme d'argent elles ont exigée! Tandis que pour éviter 2 années d'étude supplémentaire à une école moyenne d'agriculture on prétexte la pauvreté. Qu'il en coûte donc lorsqu'il s'agit de faire un bon "habitant". Je sais qu'il est dur de vous priver des services de votre fils; que vous serez dans l'obligation de faire votre "train" tout fin seul. Ce sera plus long et vous n'aurez pas un jaseur pour vous suivre à la journée. Oui, je sais tout cela, mais quel placement! Des écoles d'agriculture, vous en avez pour toutes les bourses à partir de l'école moyenne jusqu'à l'école spécialisée. Espérons que même avec la guerre et surtout à cause de la guerre, que l'école d'agriculture de St-Barthélemy verra ses cadres déborder comme par les années passées. Cultivateurs, faites donc en sorte que vos fils soient les plus beaux produits de la terre, qu'ils comprennent et apprécient leur profession afin de faire fleurir la belle culture.

Pour ceux à qui l'idée de la terre et de ses corvées donne des nausées, ils auront un choix varié entre les collèges classiques, commerciaux, et les institutions privées, ou les professeurs ne demandent qu'à faire valoir leur talent. Qu'il me soit permis de féliciter Maskinongé et Ste-Ursule pour avoir confié leurs garçons à la discipline masculine. Un jour viendra peut-être où l'on sera tous les garçons de la campagne confiés à un professeur. St-Justin a le sien; qu'attend-on pour lui confier les garçons de la paroisse?

Maintenant, que ferez-vous de vos filles? Le cercle des Fermières de Ste-Monique a déjà répondu à cette question et voici:

Nous en ferons d'excellentes chrétiennes, d'une piété solide et d'une moralité intègre, des filles aimant le travail, quel qu'il soit, des filles économes qui contribuent grandement au succès du cultivateur. Avec une instruction sérieuse, nous leur donnerons aussi une éducation vraiment rurale. A la faveur des années de prospérité et de l'évolution générale, trop de fermières ont manqué à leur devoir en mésestimant la profession agricole. Mal conseillées, peu réfléchies, attirées par des appâts séduisants, nombre de campagnardes désertent le clocher natal pour aller dans les villes créer des problèmes angoissants pour nos chefs religieux et civils. Dans l'avenir qu'elles choisissent, ces jeunes filles n'apprécient que les avantages sensibles et personnels; elles veulent vivre la vie peu laborieuse et si captivante de l'ouvrière de l'usine. L'espoir d'améliorer leur sort matériel et social leur fait oublier la noblesse du travail au foyer et la sécurité morale qu'offre la vie à la campagne. Pour faire cesser le mal toujours grandissant vers les villes, des voix autorisées assurent que le salut viendrait si nous, fermières, savions donner à nos filles l'éducation propre à leur faire estimer le métier d'agriculteur. Sous ce rapport la mère, secondée par son époux, doit remplir le premier rôle. Le programme d'éducation rurale doit commencer avec les tout petits; il appartient à la mère d'orienter leur intelligence et leur goût vers les beautés champêtres: espace, verdure, moissons dorées. L'école, aussi, remplira sa mission; comme l'instruction reste toujours de première importance, il s'ensuit

LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE LIN DE MASKINONGE

Assemblée des directeurs de la Coopérative de Lin tenue au bureau de cette société ce neuvième jour de septembre 1942 à 8 hres du soir.

Etaient présents: Mms. les directeurs: Chs.-Aug. Bélanger, Antonio Caron, Léon Benoît, Joseph Juneau et formant quorum sous la présidence de M. Irénée Clément; aussi Jos. Bergeron, B. S.A. gérant et le secrétaire étaient présents.

Après lecture, il est proposé par Jos. Juneau, secondé par Léon Benoît et résolu que le rapport précédent soit accepté et signé.

Il est proposé par Léon Benoît secondé par Antonio Caron et résolu que le paiement de \$5270.72 fait à la Fonderie de Plessisville, pour les achats de une machine à étoupe, quatre coûteaux flamands, et de divers morceaux pour arracheuse et machineries de l'usine soit accepté.

Sur même proposition, que le paiement de \$1253.20, fait à la Fonderie de Plessisville comme acompte sur la réparation de la turbo-teilleuse, soit accepté.

Sur même proposition, que les paiements de \$3100.00 dus sur les arracheuses ainsi que \$3069.58 dus sur les machineries de l'usine, le tout ayant été payé au Ministère de l'Agriculture de Québec, soient acceptés.

Il est proposé par Joseph Juneau, secondé par Léon Benoît et résolu qu'une avance de \$15.00 l'arpent soit faite au actionnaires de la Coopérative, en tenant compte de toutes redevances, à l'exception de la dîme et la souscription pour la filature.

Il est proposé par Antonio Caron, secondé par Léon Benoît et résolu que cette assemblée du 9 septembre 1942, soit acceptée comme étant tenue légale, attendu que les avis de convocation n'ont pas été envoyés dans la limite de temps prescrit par la loi. Et la séance est levée.

J. R. Bellemare, sec.

Assemblée des directeurs de la Coopérative de lin, tenue au bu-

reau de cette société, ce trentième jour de septembre 1942, à 8 hres du soir.

Etaient présents Mms les directeurs: Chs.-Aug. Bélanger, Antonio Caron, Léon Benoît, Joseph Juneau et formant quorum sous la présidence de M. Irénée Clément; aussi Joseph Bergeron, B.S.A. gérant, Martin Ferron B. S.A., Victor Milot, Geo. Tanguay et son assistant, courtiers en assurance, et le secrétaire étaient

présents.

Après lecture, il est proposé par Antonio Caron, secondé par Léon Benoît et résolu que le rapport précédent soit accepté et signé.

Il est proposé par Jos. Juneau, secondé par Chs.-Aug. Bélanger et résolu que le président M. Irénée Clément et le gérant M. Jos. Bergeron, soient autorisés à faire les démarches nécessaires pour l'achat des matériaux qui entrèrent dans la construction de l'entrepôt.

Sur même proposition que le gérant soit autorisé à acheter une petite table, nécessaire au personnel du bureau lors des assemblées.

Et la séance est levée.

J. R. Bellemare, sec.

reau de cette société, ce trentième jour de septembre 1942, à 8 hres du soir.

Etaient présents Mms les directeurs: Chs.-Aug. Bélanger, Antonio Caron, Léon Benoît, Joseph Juneau et formant quorum sous la présidence de M. Irénée Clément; aussi Joseph Bergeron, B.S.A. gérant, Martin Ferron B. S.A., Victor Milot, Geo. Tanguay et son assistant, courtiers en assurance, et le secrétaire étaient

que l'abandon prématuré de l'école nuit aux efforts de ceux qui luttent pour améliorer le sort de la classe agricole. Les écoles ménagères, tout en s'appliquant à donner à nos filles une culture féminine, les orientent vers les réalités de la vie et fournissent aux milieux ruraux une élite de femmes préparées à la conduite experte d'un foyer, conscientes de leurs vrais devoirs, aptes à perfectionner et à protéger la vie de famille. Les cours d'art culinaire, de coupe, de tricot, en un mot les arts domestiques avec les perfectionnements actuels ont mille secrets qui font la maison heureuse, confortable et coquette. Regardons les vieux coffres où nos grand'mères empilaient avec amour et dévotion les couvre-pieds piqués, les catalogues et les bons draps de laine, si solides. Regardons l'armoire à linge, de nappes de toile de lin, capital plus précieux que l'argent en banque. Paysannes de chez-nous, gardons nos filles auprès de nous; imitons nos aïeules dans leur dévouement, leur générosité et leur savoir-faire. Aimons notre religion, notre patrie, notre clocher. N'abandonnons jamais le coin de terre qui nous fournit du pain, du lin et de la laine. Restons catholiques, canadiennes-françaises dans notre costume, notre langage, nos manières."

GUILLAUME MASSE

LA CUEILLETTE BELLEMARE

Amis Lecteurs, avez-vous les 53 premiers numéros de cette Cueillette? Procurez-vous-les à nos bureaux de l'Echo de Saint-Justin. — La collection vous vaudra réduction sur l'achat du livre de la généalogie Bellemare.

1871, 1 février, Yamachiche

567
VIII. FRANCIS, s 4 nov 1918
FRECHETTE, Rosalie
ISSUS: M.-ANGELINA, b 30 nov. 1871; m 8 avril 1891, à Ls-Onésime Panneton (Joseph et Pélagie Boulanger); s 23 oct. 1940.
MARIE-LOUISE, b 5 oct. 1873; m 22 nov. 1892, à Adélarde Lamy. (Théophile et Emilie Gélinas); s 12 juillet 1941.
ANNEE, b 10 nov. 1875; m 3 fév. 1894, à J.-Azarie Maillet (Liboire et Olivine-T. Lapointe); s 13 nov. 1925.
J.-ADRIEN-Télesphore, b 14 fév. 1878; s 11 fév. 1882.
M.-Laura-LUCINDA, b 3 mars 1880; m janv. 1901, à Ubald Meunier.
ALBERTINE, b 28 nov. et s 11 déc. 1881.
ONDOYEE, s 28 nov. 1881.
1056: ARCADIUS, b 11 nov. 1882; 1o m 9 fév. 1904, à M.-Florida Lamy; 2o m 13 juin 1922, à Adrienne Tessier.
AUREA, b 30 nov. 1884; Sr Thérèse-de-St-Augustin, des Soeurs Grises d'Ottawa; entrée 12 sept. 1903; supérieure au couvent de Wrightville.
1057: ADRIEN, b 20 mars 1887; m 9 avril 1907, à Ozelina Garceau.
M.-Albertine-ANTOINETTE, b 26 juin 1889; m 13 juillet 1908, à Arthur Tessier (F.-X. et Agnès Mayrand); s 15 nov. 1929.
1058: J.-AIME-Irénée, b 16 juillet 1894; m 8 sept. 1914, à Rose-Anne Béland dit Bonenfant.

1904, 9 février, Yamachiche.

1056
IX. ARCADIUS
1o LAMY, M.-Florida (Jos.-Moïse et Flora Voisard), s 31 janv 1920.
ISSUS: M.-CECILE, b 27 avril 1906, à Nicolet; Sr Ste-Marie-Gratia, C. N. D.; entrée le 16 janv. 1925.
J.-François-GERMAN, b 7 août 1909, à Yamachiche; m à Antonia Plante.
M.-JEANNE-Euphrosine, b 9 déc. 1910; Sr Ste-Jeanne-de-Savoie, C.N.D.; entrée le 12 janv. 1930.
J.-Onésime-CHARLES-Edouard, b 26 mars 1912.
MARIE-Lucille-Yvonne, b 28 janv. 1916; décédée accidentellement à Yamachiche, le 29 mai 1921.

1922, 13 juin, Immaculée-Conception

2o TESSIER, Adrienne (Xavier et Agnès Mayrand), de St-Léon de Maskinongé, décédée le 26 nov. 1927, à Rosemont.

Après lecture, il est proposé par Antonio Caron, secondé par Léon Benoît et résolu que le rapport précédent soit accepté et signé.

Il est proposé par Jos. Juneau, secondé par Chs.-Aug. Bélanger et résolu que le président M. Irénée Clément et le gérant M. Jos. Bergeron, soient autorisés à faire les démarches nécessaires pour l'achat des matériaux qui entrèrent dans la construction de l'entrepôt.

Sur même proposition que le gérant soit autorisé à acheter une petite table, nécessaire au personnel du bureau lors des assemblées.

Et la séance est levée.

J. R. Bellemare, sec.

CINQ FRERES RELIGIEUX

Le P. Denis Whiteside, jésuite anglais, né au Canada, vient de mourir à l'âge de soixante ans en Guyenne anglaise. Il fut aumônier militaire en France durant la guerre de 1914. Quatre de ses frères sont aussi membres de la Compagnie de Jésus, en Angleterre.

ECOLE SOCIALE POPULAIRE

L'Heure Catholique à 2 h., au poste CKAC

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée, le dimanche 11 octobre, par le R. P. Joseph Ledit, S.J. Le conférencier a pris comme thème général: la sainte Vierge dans notre vie. Il parlera, le 11, de la nativité de Marie et des leçons que cet événement comporte. Cette causerie a lieu à 2 h., au poste CKAC et dure vingt minutes. Elle sera suivie d'une brève chronique d'actualité.

La semaine sociale de Saint-Jean
Publication des travaux

On sait quel succès a obtenu la Semaine sociale de Saint-Jean.

Une nombreuse assistance suivit toutes les séances, assistance de prêtres — quelques-uns venus même de Etats-Unis — que haussait la présence de dix-sept archevêques et évêques, dont S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., et de laïcs cultivés, dont un ministre provincial qui prononça une allocution marquée d'un vif sens social. Les travaux surtout, qui portaient tous sur la démocratie, intéressèrent vivement les auditeurs tant par l'actualité du sujet que par la compétence des conférenciers. Suivant l'usage tous les cours et conférences seront bientôt publiés en un volume grand format de 300 pages, qui se vendra \$1.50, \$1.65 franco.

Ceux qui enverront leur souscription — \$1.50 — d'ici au 1er novembre recevront le volume

sans frais de port. (Secrétariat des Semaines sociales, 1961 rue Rachel Est, Montréal.)

Le front de la prière
L'évêque de Peoria, S. Exc. Mgr Schlarman, fait un appel pour un nouveau front

La prière ne doit pas se substituer à une énergie conduite de la guerre ou au combat généreux des soldats, mais seule, elle peut apporter la lumière lumineuse qui guide dans la lutte contre l'esprit des ténèbres.

Le Front du Pacifique, celui de l'Atlantique, celui de l'intérieur, tous dépendent du Front de la Prière. Et à ce dernier Front tous le monde peut combattre. Mais que ce soit une prière vraie, fortifiée de sacrifices. Ce doit être une supplication incessante et répétée, s'élevant jour et nuit vers les cieux, que les nouvelles soient bonnes ou mauvaises. Elle ne doit pas fléchir, mais continuer persistante,

obstinée, opportune et importune. Car c'est là l'épreuve de la prière, qu'elle doit jaillir sans cesse du coeur, malgré les revers et l'insuccès apparent.

La prière n'est pas une formule magique qui opère par enchantement, ni une inflexible neuvaine aux résultats inévitables. Nous devons être des pénitents et des martyrs, c'est-à-dire accomplir des actes de renoncement et de mortification, faire l'aumône en expiation de nos fautes et de celles du monde et pour l'amour du Christ-Jésus.

Personne ne dira que ce sont là de petits sacrifices. Mais nous, les catholiques, pouvons les offrir avec le prêtre à l'autel, durant la Messe. Ils seront alors consacrés avec le pain et le vin, et ne seront plus nos sacrifices à nous, mais ceux du Christ souffrant sur la Croix.

A genoux, chrétiens, prêtres et laïcs, Gentils, Juifs, et Protestants! Tous nous sommes enga-

gés dans ce terrible conflit mondial et tous nous avons besoin du secours divin.

Construction d'églises à Madrid

L'Espagne répare peu à peu les ruines matérielles et morales qu'elle a subies durant ses années de guerre intérieure. L'évêque de Madrid, S. Exc. Mgr Leopold Eijo Y Garay veut apporter aux populations industrielles de la banlieue de sa ville épiscopale les secours spirituels dont elles ont besoin. Il a décidé de bâtir quatorze nouvelles églises, mais vu l'extrême pauvreté de ces districts et le peu de ressources dont l'évêque dispose lui-même, il devra se contenter d'en construire deux par année. Chaque église, a-t-il déclaré, sera à la fois un temple pour les exercices religieux, une école pour les enfants, une salle à manger pour les pauvres, et un foyer pour tous.

La Patrie lui demande le sacrifice suprême

Elle vous charge, vous, d'une grave responsabilité

NE nous abusons pas : nous sommes engagés dans une guerre totale contre des ennemis fanatiques, déterminés à tout et conduits par des chefs habiles. Nous les vaincrons, oui, mais seulement à condition que les civils rivalisent avec les combattants de bravoure et d'esprit de sacrifice.

VOTRE DEVOIR ENVERS LA PATRIE

Le Canada n'attend pas de vous tous que vous preniez les armes ; mais il place sur vos épaules une responsabilité très grave. Chaque jour, la guerre lui coûte six millions de dollars de plus que le produit des impôts. Cet argent doit provenir de vos prêts volontaires à vous qui lisez ces lignes. Voilà pourquoi le Pays vous demande d'acheter ses Obligations de la Victoire.

Le Canada sait que vous répondrez à son appel. Il s'en remet à votre patriotisme sincère, à la

fiereté qu'il vous inspire, à l'orgueil que fait naître en vous tout ce qu'il symbolise à vos yeux.

CE DEVOIR, IL FAUT L'ACCOMPLIR

Ces derniers temps, le revenu des Canadiens a augmenté dans des proportions énormes. Des milliers d'entre eux gagnent aujourd'hui plus que jamais. Dans d'innombrables foyers, garçons et filles gagnent de l'argent pour la première fois.

Peut-être n'est-ce pas votre cas à vous. Quoi qu'il en soit, votre devoir est clair. Vous devez faire comprendre à tous les membres de votre famille qu'ils doivent établir le budget des dépenses de la semaine et faire régulièrement des économies. Vous devez tailler impitoyablement dans toutes les dépenses frivoles ou inutiles. Engagez toute votre épargne dans les Obligations de la Victoire. Que la devise de votre foyer soit : "Travailler, épargner, prêter".



Prêtez donc au Pays PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE

PETIT COURRIER D'EUROPE

RUSSIE

"Tuez les femmes et les enfants!"

Moscou — Parmi les ordres ramassés par les Russes sur des cadavres de soldats allemands à Stalingrad, on doit remarquer le suivants "Ordre divisionnaire 91: L'instruction suivante doit être lue parmi tous les rangs; vous devez semer la peur des Allemands jusque dans les os mêmes de l'ennemi. Aucun privilège ne doit être accordé aux femmes et aux enfants. Tous les partisans seront pendus aux arbres les plus proches, sur l'heure même de leur capture." — Un ordre du jour au Treizième corps d'armée commande aux soldats nazis de tuer tous ceux qui seraient susceptibles d'être considérés, ne serait-ce que vaguement, comme francs-tireurs, y compris "les filles et les garçons de douze à seize ans". Commentant ces instructions dans le journal "Krasnaya Zvezda", Ilya Ehremburg écrit: "Nous nous imaginons que seuls, des soldats nazis isolés et loin de la surveillance des officiers supérieurs, massacraient les enfants russes. Nous savons maintenant que c'est normal pour l'armée entière".

ITALIE

Contre la barbarie fasciste

Genève, Suisse — Les évêques de Trieste, de Fiume et de Gorizia ont protesté, dans une lettre adressée à Mussolini, contre les atrocités commises par les troupes italiennes en Slovénie, Leur

lettre déclare catégoriquement que les soldats ont massacré les populations entières de plusieurs villages, ne laissant en vie ni un vieillard, ni un seul bébé au berceau.

ANGLETERRE

Courage d'un journaliste anglais

Londres — Un bel exemple du courage tranquille et admirable des Britanniques, après trois années de guerre, nous est offert dans l'acte de M. Frank Roberts, rédacteur en chef du "Hull and East Yorkshire Times". M. Roberts était dans un champ, en train de ramasser des mûres sauvages en compagnie de deux enfants, lorsqu'un aviateur nazi dont l'appareil venait d'être attaqué par un chasseur de la R. A.F., atterrit en parachute à une cinquantaine de verges de l'endroit de la cueillette. Le journaliste dit aux enfants de continuer leur besogne, et courut vers le pilote allemand, qui ne s'était pas encore dégagé des cordes de son parachute. M. Roberts s'empara du revolver que l'aviateur portait dans un étui, et l'en menaçant, il le fit marcher devant lui jusqu'à un poste côtier pas très éloigné. Après quoi il revint ramasser d'autres mûres.

BELGIQUE

La tendresse de ces dames

Londres — Un exemplaire du journal belge "Le Pays Réel" (contrôlé par les nazis) parvenu jusqu'à Londres, donne les con-

solutions suivantes, sous la plume d'une chroniqueuse qui signe Suzanne, aux ouvriers allant travailler dans le Reich: "Si vous êtes triste parce que votre famille ne vous comprend pas; si vous avez la mauvaise fortune d'avoir été maudit par votre mère avant votre départ, écrivez-moi. Des femmes du parti rexiste (parti fasciste de Belgique) se sont offertes pour devenir vos mères volontaires". Elles vous enverront des lettres, des paquets et vous aimeront comme si vous, étiez leurs fils".

HOLLANDE

Allô, allô, allô!

Londres — Le Service d'Information des Pays-Bas à Londres rapporte qu'en Hollande, un homme a été condamné à trois semaines de prison pour avoir dit "Allô". Apparemment, "Allô" est un mot de ralliement pour les Néerlandais ennemis du nazisme. Il signifierait quelque chose comme: "Pendons tous les lâches et les traîtres". Il est clair que dans un pays où les citoyens risquent leur vie au moindre soupçon de révolte, de pareils subterfuges deviennent nécessaires pour se reconnaître.

FRANCE

Journal clandestin de 300,000 de circulation

Londres — D'après différents renseignements obtenus des réfugiés arrivés récemment d'Europe, près de mille journaux clandestins circulent actuellement sur le continent, dans les contrées occupées par les nazis

et les fascistes. Les lecteurs d'une seule de ces feuilles, imprimée dans une cave en France, atteignent le chiffre de trois cent mille. En Belgique, quarante journaux illégaux circulent, écrits en français et en wallon. L'un d'entre eux, "Belgique", imprime trois éditions régulières au nez des envahisseurs exaspérés. Un relevé, obtenu des réfugiés, indique que dans tous les pays dominés par l'axe, il y a moins d'un demi pour cent des adolescents qui aient accepté d'adhérer aux sociétés de "Jeunesse" pro-hitlériennes.

DANEMARK

Les Nazis voudraient bien une Semaine de prévention des incendies!

Londres — On a capté une émission de la radio danoise, contrôlée par les nazis, déplorant que durant juillet, août et septembre, il y ait eu au Danemark 947 incendies "d'origine mystérieuse et indiquant un état d'esprit déplorable". Comme disait Hamlet, "il y a quelque chose de pourri au Danemark"!

ALLEMAGNE

Mensonge pour mensonge

Genève, Suisse — Un message radiophonique en langue allemande, diffusé à toute l'Europe par la B.B.C., rapportait samedi qu'une ouvrière dans une usine de la région de "Wuppertal" (Allemagne du nord-ouest) a été renvoyée de son ouvrage et affligée d'une besogne beaucoup plus dure, parce qu'elle avait été surprise à lire "une vulgaire histoire d'amour" durant le discours de Hitler.

Une intervention de la ligue d'Action Nationale

à propos de
M. CAMILLEN HOUDE

La Ligue d'Action Nationale nous a adressé, pour publication, le texte d'une lettre qu'elle vient d'écrire à l'honorable Louis St-Laurent, ministre de la justice, à propos de la détention de M. Camilien Houde:

Montréal, le 1er octobre 1942.
Hon. Monsieur Louis St-Laurent,
Ministère de la Justice,
Hôtel du Gouvernement,
Ottawa.

Monsieur le ministre,
La Ligue d'Action Nationale approuve entièrement l'attitude prise par la Ligue pour la Défense du Canada, à propos de la détention de M. Camilien Houde. Ce faisant, elle n'obéit à aucun motif d'ordre politique: elle estime qu'un principe extrêmement important est en jeu, et qu'il s'agit d'un cas où la justice et l'humanité sont intéressées.

Il se trouve en effet que l'ancien maire de Montréal "a été arrêté sans mandat, qu'il est détenu sans procès", depuis plus de deux ans, et que "sans aucune raison l'on ne détermine aucune sentence."

C'est-à-dire que l'on a agi et l'on continue d'agir dans le plus pur arbitraire.

A mesure que le temps passe, la peine infligée à M. Houde a de moins en moins de proportion avec l'importance du délit qu'il a commis.

En même temps que lui, on frappe sa famille, laissée sans aucun moyen de subsistance; et

cette situation cruelle menace de durer aussi longtemps que la guerre.

Aussi, monsieur le ministre, au moment où des interventions sans nombre se font jour en faveur d'agitateurs sociaux aussi dangereux que les communistes, vous ne sauriez assurément trouver étrange que des citoyens canadiens-français demandent justice pour M. Camilien Houde, ancien maire de Montréal et ancien chef de l'Opposition provinciale. Ils ne demandent pas un faveur, mais la reconnaissance d'un droit. Ils ne s'occupent pas tant d'un cas particulier que du principe en cause.

C'est pourquoi ils font leurs paroles de la Ligue pour la Défense du Canada: ils croient "qu'à titre de ministre de la justice et de grand avocat, vous devriez mettre fin à cette détention que vous-même n'avez pas ordonnée, détention qui dépasse toutes les limites du bon sens et de la justice."

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Ligue d'Action Nationale
Par: (Signé) André Laurendeau
Secrétaire.

M. RAYMOND PARLERA A LA RADIO DIMANCHE PROCHAIN

C'est dimanche soir prochain, de 7 hrs 15 à 7 hrs 45, que M. Maxime Raymond, député fédéral de Beauharnois, prononcera un discours au poste CKAC. D'autres postes, à des heures que la presse quotidienne annoncera bientôt, feront également entendre ce discours.

On se rappelle que dans un communiqué remis à la presse le 9 septembre dernier, M. Raymond déclarait accepter la direction "d'un nouveau mouvement politique dans la province, lequel exercera ses activités dans le domaine provincial et dans le domaine fédéral".

"Plus tard, ajoutait M. Raymond, au cours d'une causerie à la radio... je donnerai des précisions sur le nouveau mouvement politique et je ferai connaître le nom sous lequel il sera désigné."

C'est cette causerie qui aura lieu dimanche prochain à 7 hrs 15, à CKAC. On s'attend à ce que M. Raymond y trace les principales lignes de son programme.

Nous annoncerons bientôt à quels autres postes ce texte sera entendu à travers la province.

(Communiqué par le secrétariat du nouveau parti).

Voici le soulagement rapide de La SINUSITE

Médicament à 3 fins
qui aide à dégager les sinus congestionnés

Un des meilleurs moyens de soulager des tortures de la sinusite, c'est de dissiper la congestion des voies nasales, et de permettre aux sinus de se vider. Il suffit généralement de quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine pour obtenir un soulagement réconfortant.

MÉDICAMENT À 3 FINS

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait ces trois choses importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il aide à dissiper la congestion, cause de la douleur, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes de la sinusite déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!



Quand la
RÉCOLTE
est rentrée

C'est bon de revenir à la
BLACK HORSE



La meilleure bière au Canada — produite par DAWES depuis cinq générations

NOUVELLES LOCALES

AU CONSEIL MUNICIPAL

La dernière séance régulière du conseil municipal fut tenue lundi soir dernier. Faute d'espace, il nous faut remettre au prochain numéro la reproduction du procès-verbal de cette séance.

NOTRE POPULATION

Le dernier recensement fait à l'occasion de la visite de paroisse de notre curé démontre une diminution dans la population de 99 personnes, ce qui s'attribue en grande partie à l'armée et au travail dans les usines de guerre.

DERNIER RECENSEMENT

279 familles
1200 communiant
267 Non communiant
Population totale 1467
EN 1941
289 familles
1294 communiant
272 Non communiant
Population totale 1566

Depuis l'an dernier, 15 familles ont quitté la paroisse 5 nouvelles sont arrivées 42 paroissiens travaillent en dehors de la paroisse.

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

M. Eddie Vermette vient d'acheter la magnifique propriété de Mme Vve Eusèbe Daudelin, située au village de Maskinongé, quoique n'ayant pas l'intention de l'habiter maintenant.

VISITE CANONIQUE

Dimanche, lundi et mardi, les 4, 5 et 6 octobre se faisait la visite canonique des tertiaires, par le Rév. Père René Ducharme, o. f. m. des Trois-Rivières. Les fidèles de la paroisse assistèrent nombreux à ces pieux exercices.

U. C. C.

Lundi à 8 hrs en la salle publique réunion mensuelle des membres de l'U.C.C.

COMITE D'A. C.

Mardi à 8 hrs au même endroit, réunion des membres du Comité d'Action Catholique.

LACORDAIRE

Dimanche dernier, six jeunes gens de St-Justin ont été initiés, à Louiseville, au Cercle Lacordaire, ce sont: MM. Jean Marie Alarie, Clément Alarie, Réal Gagnon, Daniel Lafrenière, Gilles Lafrenière, Royal Philibert.

TRANSACTION

M. André Mandeville vient d'acheter toutes les propriétés de Mme Philippe Williams du Bois-Blanc, qui doit nous quitter pour retourner demeurer à Montréal.

REMERCIEMENTS

Mme Alfred Roberge adresse

un cordial merci aux jeunes filles qui ont bien voulu prendre charge du chant, ainsi qu'à Mme l'organiste, à la messe chantée récemment en l'honneur de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

VA ET VIENT

M. et Mme J. A. Philibert, M. Clément Philibert, Mlles Floria, Jeannette et Fleur-Ange Philibert, tous de l'Epiphanie de passage à St-Justin, samedi dernier, où ils assistèrent aux funérailles de M. Ovilas Philibert.

M. et Mme Moïse Lajoie, leur fille Madeleine, ainsi que M. et Mme Jos. Lambert étaient de passage à St-Justin, dimanche dernier, chez M. et Mme Arthur Robitaille.

M. et Mme J. A. Voulligny et leur famille sont allés à St-Barnabé-Nord, dimanche.

M. et Mme Noé Gaboury, Mme François Lafrenière et sa fille Thérèse, M. Fernand Philibert et son amie Mlle Anita Gour et Mme Raoul Thiffault, tous de St-Lin assistaient aux funérailles de M. Ovilas Philibert, samedi dernier.

M. et Mme Jos Langlois N.P. sont allés à Varennes en fin de semaine, à l'occasion du 45ème anniversaire du mariage de M. et Mme Louis Langlois.

M. et Mme Antonin Gagné, accompagnés de M. et Mme Agapit Cloutier visitaient leurs parents de Montréal, en fin de semaine.

M. et Mme Charles Paquin, Mme Philiat Paquin, Mme Olivier Moreau et sa fille Lucille, ainsi que M. Dufresne, tous de St-Lin de passage à St-Justin, samedi dernier, pour les funérailles de M. Ovilas Philibert.

M. et Mme Irénée Bellemare, leurs enfants Marie-Paule et René, Mme Jos N. Bellemare et son fils Aimé sont allés passer la fin de semaine à Shawbridge, chez le Professeur Jean-Marie Ayotte.

M. et Mme Jos Gagnon de Montréal de passage à St-Justin, en fin de semaine.

M. François Coulombe et Edouard Duguay, MM. Charles Piché et Marcel Duguay, tous de Montréal, de passage chez M. et Mme Ernest Gagné, dimanche.

M. Paul Voulligny est allé à Montréal par affaires, au début de la semaine.

Mlle Rita Gagnon actuellement chez M. Louis Alarie de passage dans sa famille M. et Mme Donat Gagnon de Sainte-Elizabeth en fin de semaine.

Mlle Thérèse Alarie, Instituteur chez des parents et amis à Ste-Elizabeth chez des parents et amis à Ste-Elizabeth et Ste-Mélanie dimanche.

Mlle Gabrielle Carufel de passage à St-Paul-L'Ermitte en fin de semaine.

Mlle Lucille Gaboury de passage à Québec dimanche.

Mlle Clémence Vallerand de

passage à l'Epiphanie dimanche dernier, l'invitée de Mlle Fleur-Ange Philibert.

MM. Willie et Marcel Carufel de passage dans leur famille dimanche.

M. et Mme Arthur Baron de Chaudière chez M. Napoléon Gaboury cette semaine.

M. Napoléon Gaboury ainsi que Mlles Lucille et Madeleine Gaboury chez M. Pierre Ville-neuve de St-Léonard d'Aston au cours de cette semaine.

Dans nos écoles

Classe No 3, dirigée par Mlle Germaine LeBeau, Inst.

3e année. — Anita Ladouceur 94 p.c.; Gisèle Frappier 91 p.c.; Jean-Claude Savoie 89 p.c.; Aimé Ladouceur 83 p.c.; Rolande Ladouceur 81 p.c.; J.-Guy Dauphinais 77 p.c.; Réjeanne Frappier 73 p.c.

2e année. — Jean-Jacques Lessard 95 p.c.; Pierrette Croisetière 92 p.c.; Jacques-Aimé Ladouceur 86 p.c.; Lise Ladouceur 79 p.c.; Richard Bellemare 78 p.c.; Marc-Aurèle Mandeville 72 p.c.; Réal Dauphinais 68 p.c.; Jeanne Lefebvre 66 p.c.; Claude Croisetière 60 p.c.; Raymond Bellemare 60 p.c.; Gargiel Bellemare 56 p.c.; Germaine Lavallée 55 p.c.; Albert Thibodeau 51 p.c.

1ère année. — René Lefebvre, Rolande Gagnon, Rolande Lessard, Fernand Dauphinais, René Dauphinais, Martial Savoie.

St-Didace

Rapport de l'école No 4, dirigée par Mlle Thérèse Alarie de St-Justin

6e année. — Rose-Eva Lessard 76 p.c.; Fernand Pichette 72.5 p.c.; Marcel Deschênes 72 p.c.; Lucien Lessard 66½ p.c.

5e année. — Jeannine Alarie 73 p.c.; Thérèse Lessard 65 p.c.; Jacqueline Morin 64 p.c.; Franchère Morin 49 p.c.; Jean-Marie Pichette 47 p.c.

4e année. — Gratien Pichette 72 p.c.; Simone Deschênes 70 p.c.; Anita Thibodeau 69 p.c.; Gabriel Dubois 64 p.c.; Adolphe Pichette 63 p.c.; Réjeanne Morin 60 p.c.

3e année. — Lucille Pichette 82 p.c.; Lionel Deschênes 76 p.c.; Jeannine Deschênes 74 p.c.; Hector Morin 73 p.c.; Claire Morin 59 p.c.; Roger Deschênes 52 p.c.; Logué Brannonnier 45 p.c.; Elie Trudel 41 p.c.; Gérard Deschênes 37 p.c.

2e année. — Rang d'honneur — Jérôme Brannonnier, Sylva Thibodeau, Raymond Thibodeau, Jeannine Brannonnier.

1ère année. — Aline Morin, Normand Morin, Yvette St-Cyr.

POUR VOUS MESDAMES!

Quand il s'agit de l'achat de chapeaux, sous-vêtements, corsets, bas, ou lingerie pour dames visitez donc le magasin de Mlle Jeannette Morand, ancien magasin de Mme Napoléon Sarrasin C'est l'endroit idéal!

Mlle Jeannette Morand
St-Barthélemi, Qué.

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIÉ
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VO-

TRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

SATISFACTION GARANTIE

TEL. 16

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m.

TELEPHONE:

LAncaster 1788

DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE

367 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

ENTREZ ET SONNEZ

MONTREAL.

SALON DE COIFFURE

"Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité
Pour appointements, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard

Tél.: No. 3 Maskinongé

Tél.: 902 s 1-4.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL

PAR CAMION

Service rapide

ST-JUSTIN, P. Q.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié

dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél.: 902 s 4.

Lionel BRISSETTE

TRANSPORT GENERAL

PAR CAMION

Prix modérés

SAINT-JUSTIN, P. Q.

TEL. BELL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, P. Q.

Tél.: 900 s 5.

Adrien Bastien

Transport Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modérés.
ST-JUSTIN, P. Q.

TEL: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste

Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10 hres du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

CANADIEN NATIONAL

Horaires des trains à St-Justin

(Heure avancée)

(Tous les jours)

Pour Montréal 6.01 a.m.

Pour Rivière à Pierre, 8.27 p.m.

(Dimanche excepté)

Pour Montréal 3.01 p.m.

Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains à Maskinongé

(Tous les jours)

Pour Québec (laisse des-

endre seulement) 2.41 a.m.

Pour Montréal 3.54 a.m.

Pour Montréal 6.48 p.m.

Pour Québec 6.48 p.m.

Pour Montréal 10.09 a.m.

Pour Québec 9.34 a.m.

Samedi, seulement:

Pour Québec 3.01 p.m.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

INVITATION AUX INSTITUTRICES:—

Samedi prochain, le 10, l'Ass. Catholique des Institutrices Rurales tiendra sa première assemblée générale à la salle jiciste à 2 hrs p.m. MM. les inspecteurs et les institutrices du district No 22 sont cordialement invités, ce qui comprend les paroisses de Louiseville, Maskinongé, St-Justin, St-Léon, Yamachiche, St-Paulin, St-Alexis des Monts, St-Elie, Pointe du Lac, Charette, St-Etienne des Grès, St-Sévère, St-Barnabé, St-Thomas et la Banlieue des Trois-Rivières.

Mlle Laure Gaudreault, prés.-gén. et M. l'aumônier général seront présents.

NAISSANCES:—

Joseph Zotique Réjean, fils de M. et Mme Paul-Emile Lacombe (Cécile Mélançon). Parrain et marraine: M. et Mme Zotique Legris.

* * *

Marie Henriette Thérèse Laurence, fille de M. et Mme Ange-Albert Milot (M.-Reine Plante). Parrain: Henri Garceau; marraine: Laure Garceau.

* * *

Marie Irène Murielle Simone, fille de M. et Mme Martial Baribeau (Lina Gélinas). Parrain, Maxime Lessard; marraine: Irène Gélinas.

BENEDICTION:—

Dimanche dernier, M. le curé D. Baril, accompagné de M. le maire et de MM. les échevins se rendaient à Ste-Ursule bénir les sources de l'aqueduc de Louiseville.

VISITE SCOLAIRE:—

M. l'inspecteur André Raymond faisait sa première visite dans nos écoles ces jours derniers.

CHEMIN DE CROIX:—

Le 4 octobre dernier, à l'occasion du dimanche réservé aux retraitants et aux membres de la Ligue du Sacré-Coeur, il eut chemin de Croix présidé par M. le vicaire Panneton.

NOTES SOCIALES:—

Mlle Simone Caron séjourne quelques temps à Québec.

Mlle Claire Benoit en voyage à Montréal.

M. J.-E. Naud et sa famille nous quittaient récemment pour aller demeurer à Mont-Rolland.

M. et Mme Georges Caron de passage aux Trois-Rivières et à St-Maurice.

M. Marc Fortier de Kingston, M. Jean Mainville et Mlle Françoise Fortier de Montréal en fin de semaine chez M. Pascal Fortier.

Mlle Caroline Auger de passage à Berthier.

M. et Mme Eugène Houle, leur fille Yvette sont allés demeurer à Montréal.

M. et Mme Edmond Paul, M. Chs Descheneaux en voyage à Québec.

M. et Mme J.-A. Giguère à Joliette récemment.

M. Fernand Piché de London en promenade dans sa famille.

M. Chs-A. Gélinas de Détroit E.U. en visite chez M. Jos. Lescadre.

M. Laurent Gagnon en promenade chez son père M. Charles Gagnon.

Dr et Mme Willie Walker de Montréal de passage à Louiseville en fin de semaine.

Résultat de septembre, à l'école No 1 Louiseville, dirigée par Mlle Jeanne d'Arc Lebeau

3e année: sur 3000 points. — Pierre Gravel 2658; Gilberte Grenier 2657; Claire Lafrenière 2525; Claire Vanasse 2490; Berand Vanasse 2198; René Lebeau 2108; Jeanne Gravel 1864; Marcel Doyon 1718.

2e année: sur 2500 points. — Dominique Lafrenière 2000 points; Germaine Grenier 1984; Thérèse Doyon 1857; Joseph Grenier 1600; Armand Lafrenière 1459; Gérard Grenier 1158.

1ère année: sur 1200 points. — Pauline Gravel 1161; Lise Gravel 1064; Jean-Marc Lafrenière 773; René Doyon 755; René Livernoche 753; Madeleine Grenier 658.

St-Barthélemi

INSTITUTRICES A JOLIETTE:—

Le 26 septembre, dans la salle des Chevalliers de Colomb de Joliette, se tenait une assemblée du personnel enseignant du diocèse, à laquelle assistaient presque toutes nos institutrices.

A cette réunion, un rapport sur les cercles d'étude fut présenté par Mlle Madeleine Laurendeau et un compte-rendu de la Semaine agricole, tenue à Joliette en juillet, fut donné par Mlle Jeanne d'Arc Savoie, deux de nos institutrices.

CERCLE DE FERMIERES:—

Mercredi, le 14 octobre, à une heure et demie de l'après-midi, le Cercle de Fermières tiendra sa réunion régulière mensuelle. Outre la routine ordinaire, les Dames exécuteront l'intéressant programme qui suit:

1o — DEMONSTRATION: chemise de petit garçon: Mme Louis Allard et Mme Anatole Toupin;

2o — PETITS SECRETS: Mmes Joseph, Raoul et Donat Champagne et Mlle Albina Champagne;

3o — RECETTES NOUVELLES: sauce piquante, marinades et marmelade: Mme Hubert Globensky, Mme Rodrigue Michaud et Mme Antonio Hébert;

4o — COMMENT préparer un ROASTBEEF et un BEEFSTEAK: Mme Jos. Mayer;

5o — SUJET D'ETUDES: Présentation d'un menu bien balancé et conseils d'hygiène: Mme Docteur P. Comtois-Chauveau;

6o — CONFERENCE par M. Cuthbert Brousseau, agronome: Ménage du potager et conservation des légumes en cave;

7o — DEMONSTRATION: Mitaines tricotées, Mme Doris DeGrandpré;

8o — Présentation d'un TRAVAIL MANUEL par chaque fermière;

9o — SUGGESTION: Un bon plat de légumes, Mme Jos. Comtois;

10o — LECTURE: Mme Bertrand Gervais.

Notre cercle de Fermières est bien vivant et nul doute qu'il est appelé à exercer une grande influence dans notre paroisse. On s'attend à de nombreuses nouvelles entrées pour janvier prochain.

MARIAGES:—

Le 10 octobre, mariage de Mlle Flora Savoie, fille de M. Wilfrid Savoie, à M. Arthur St-Antoine, de Montréal.

* * *

Le 10 octobre, mariage de Mlle Georgette Dupuis, de St-Paulin, à M. Jules-Hector Désy, fils de M. Xavier Désy.

* * *

Le 1er octobre, mariage de Mlle Marguerite Bérard, fille de M. Napoléon Bérard, maire de St-Barthélemi, à M. Léo Malboeuf, fils de M. Adélar Malboeuf, de Woonsocket, E.U.

DON A LA BIBLIOTHEQUE:—

Notre bibliothèque vient de s'enrichir de 36 volumes, don de M. le notaire Lionel Trempe et de Mme Lionel Trempe, cette dernière ancienne élève du couvent. Au nom de l'Amicale, nos plus sincères remerciements!

DE CI, DE ÇA...

Bienvenue à notre nouveau vicaire, M. l'abbé Yvon Vandal, autrefois de St-Félix de Valois!

* * *

Belle cérémonie, dimanche dernier, à l'école d'York, à l'occasion de la bénédiction d'une jolie croix. Félicitations à Mlle Agathe Béland, institutrice!

* * *

La cérémonie annuelle à notre cimetière, en souvenir de nos morts, aura lieu dimanche prochain.

* * *

Un contrat de 500 robes par semaine, d'ici le printemps prochain, vient d'être signé par M. J.-D. Gélinas. Les dames et les jeunes filles de St-Barthélemi et des paroisses environnantes qui désirent du travail à domicile n'auront qu'à s'adresser à la demeure du propriétaire, juste en face de notre église.

* * *

M. Adrien Savoie à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières pour traitement.

* * *

Mme Wilfrid Bérard en promenade à Montréal pour quelques jours, au commencement de la semaine.

* * *

Nos Chevalliers de Colomb ont battu l'équipe de quilles de St-Alexis des Monts, à Louiseville, dimanche dernier. En avant, mes frères!

Maskinongé

RETRAITE PAROISSIALE:—

La grande retraite paroissiale commencée en cette paroisse le 4 courant, et prêchée par les Rév. Pères Rédemptoristes, est suivie avec la plus grande régularité par les paroissiens. Il y a foule à tous les offices. Elle se terminera le 11 courant par les pieux exercices des Quarante-Heures.

TRANSACTIONS:—

M. Adrien Lajoie, cordonnier a acheté la propriété de M. Denis Dupuis, près du pont du village de Maskinongé.

M. le notaire André Dumont est devenu acquéreur de la propriété de feu le notaire J.-A.-A. Lemre.

M. Omer Désaulniers est mainte-

nant propriétaire d'une propriété appartenant à M. Pierre Dalcourt, rue de l'Eglise.

VA ET VIENT:—

M. Viateur Rainville, télégraphiste, et Mme Rainville de Calumet sont venus passer quelques jours chez Mme Joseph Rainville.

M. et Mme Adrien Cormier ont quitté leur maison d'été pour aller passer l'hiver à Montréal.

Mlle Thérèse Lemyre de passage à Louiseville vendredi dernier.

Mlle Marguerite De Carufel, de passage à Yamachiche ces jours derniers.

M. et Mme Hormisdas Bastien, Mlle Aline Bastien, M. et Mme Léopold Bastien, leur fillette Lise, ainsi que Mme Arthur Beaudette, rendaient visite à M. et Mme Jérôme Bastien de Drummondville dernièrement.

Mlles Simonne et Monique Bastien de passage à Montréal en fin de semaine.

Bonne fête à MM. Sylva et Léo Vertefeuille qui célébreront bientôt leur anniversaire de naissance. De la part de leur soeur Simonne, de Louiseville.

Ste-Ursule

MOUTONS DEVORES:—

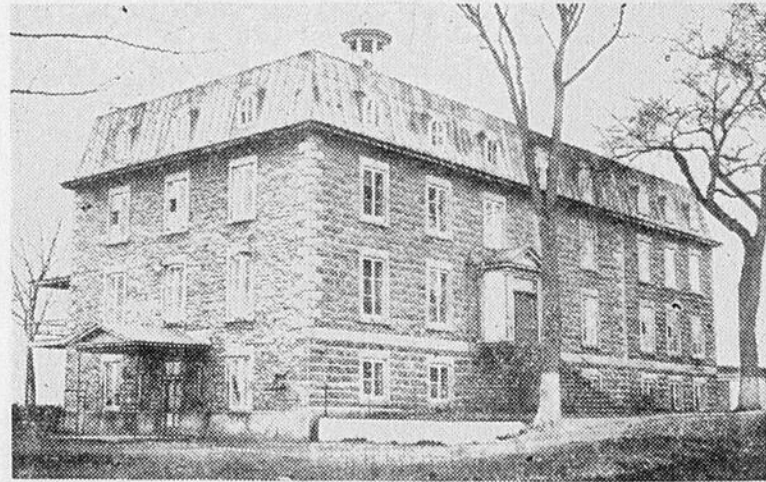
Dans la nuit du premier au deux octobre courant, des chiens errants s'attaquèrent aux troupeaux de moutons de trois cultivateurs de la concession Philibert. Chez M. Théophile Paquin, une moutonne fut dévorée; chez Mme Vve Joseph Lessard, trois moutons furent également dévo-

rés et enfin, chez M. Honorat Lessard, deux moutons et un beau jeune agneau furent dévorés et une quatrième bête fut assez gravement blessée. Des réclamations de dommages furent faites au conseil pour le joli montant de \$92.50. Beau bilan n'est-ce pas? Alors, notre conseil se doit de faire quelque chose pour remédier à cela, et séance tenante, il a décidé d'amender son règlement No 122 de manière à ce que les chiens soient constamment attachés chez leurs propriétaires et que les chiens soient attachés du coucher du soleil chaque soir au lever du soleil le lendemain. De cette façon, on prétend que beaucoup de dommages aux moutons, par les chiens, seront éliminés, parce que presque tous les dommages causés aux troupeaux de moutons, se font la nuit. On décrètera aussi, au dit règlement, que le réclamant devra déclarer, sous serment, qu'il ne sait pas par quel chien les dommages qu'il réclame, ont été causés de façon que l'on puisse découvrir, si possible, où se logent les chiens vicieux que leurs propriétaires s'obstinent à garder.

ENTRETIEN DE CHEMINS GRAVELES:—

Notre conseil vient de demander au Département de la Voirie, de prendre à sa charge, pour entretien d'été, le chemin de la concession Ste-Louise, sur une longueur de 3264 pieds, s'étendant de la route du Ruisseau-Plat jusqu'à la résidence de M. Aldé Girard, et le chemin du Centre de Fontarabie, s'étendant de la beurrerie de M. Rosaire St-Louis, jusqu'au banc de gravier du Département de la Voirie, sur le lot No 220 du cadastre, propriété actuelle de M. Raymond St-Pierre. Ces deux tronçons de route ont été terminés au cours de l'été.

(Suite en page 12)



L'École d'Agriculture de
Saint-Barthélemi
ouvre ses portes le 2 novembre

ELLE EST HAUTEMENT RECOMMANDEE PAR
TOUS CEUX QUI S'INTERESSENT A LA
CLASSE AGRICOLE.

● L'agriculture, comme les autres professions, requiert une préparation sérieuse. Les écoles d'agriculture sont les endroits les plus favorables où les jeunes agriculteurs puissent s'entraîner le plus efficacement à leur futur métier. Les cultivateurs qui ambitionnent tant le succès de leurs fils sur la ferme ne devraient donc pas hésiter à les envoyer à ces écoles.

La Page d'Agriculture

La Coopérative Fédérée de Québec

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:—

Une forte réduction des "stocks", comparativement à l'an dernier, à pareille date, des arrivages peu abondants et une demande très active sont les principaux facteurs qui contribuent à la stabilité constante de ce marché.

Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Selon l'Office National de la Statistique, les "stocks" de beurre de beurrerie en entrepôt dans les neuf principales villes du Canada, se chiffraient, le 1er octobre 1942, à 33,115,320 lbs, comparativement à 46,874,400 lbs, pour la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 13,759,080 lbs. sur 1941.

FROMAGE:—

Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien permet une distribution régulière et les prix sont stables.

VOLAILLES VIVANTES:— (Poules)

Les arrivages sont considérables. La distribution se maintient lente et la baisse des prix s'est accentuée.

(Poulets à rôtir)

La demande est active et les arrivages sont régulièrement absorbés aux prix actuels.

(Poulets à griller)

Les arrivages sont peu abondants. La demande est bonne et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:— (Poules et Poulets)

Les arrivages sont limités. La demande est bonne et les prix sont fermes.

OEUF:—

(Montréal et Québec)

Les arrivages d'oeufs des catégories supérieures sont presque nuls et les prix ont touché le plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Afin de satisfaire aux besoins immédiats, les oeufs des catégories inférieures sont demandés plus activement et les prix accusent une hausse assez marquée.

VEAUX ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 5 octobre, 1942 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classés B1 ou B3 pesant 135 à 185 lbs, offre 16.35c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 12.50c. Truies: 10½c - 11¼c. Abattus: 13½c - 14¼.

RABAIS:—

B2 (130 à 134 lbs) 50c.
C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.50.
C3 (176 à 185 lbs) \$2.00
D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50
D3 (176 à 185 lbs) \$2.50.
Porcs pesant moins de 130 lbs abattus: \$2.50 ou plus.

Lourds (186 à 205 lbs) par tête: \$3.00.

Extra lourds (206 à 220 lbs) \$2.50 le 100 livres.

Extra lourds (200 et plus) \$3 du 100 livres.

Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification ordinaire.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 14.50—15.00
Bon 13.50—14.25
Moyen 11.50—13.00
Commun 9.00—9.50
D'herbe 7.50—8.50

BOUVILLONS:—

Choix 9.75—10.00
Bon 9.25—9.75
Moyen 8.75—9.25
Commun 7.50—8.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Bons 12.00—12.25
Béliers 11.00—11.25
Communs 10.00—10.25

MOUTONS:—

Bon 7.50—8.00
Commun 5.00—6.00

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 9.00—9.50
Bonne 8.50—9.00
Moyenne 8.00—8.50
Commune 7.00—7.50

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 7.50—7.75
Bonne 7.25—7.50
Moyenne 6.50—7.00
Commune 5.50—6.00
Très Com. 4.50—5.00

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 8.75—9.25
Bon 8.00—8.50
Moyen 7.50—7.75
Commun 7.00—7.25

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 3 octobre 1942

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (ROUGES ET BLANCS)

A—6 lbs et plus 22½¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 20%
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19%

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (GRIS)

A—6 lbs et plus 24¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22½¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21

POULETS VIVANTS "A GRILLER" (GRIS)

A—2¼ lbs jusqu'à 2½ lbs 23¢
B—1½ lb jusqu'à 2 lbs 21
C—Pas moins de 1½ lb 19

POULETS VIVANTS "A GRILLER" ROUGES et BLANCS

A—2¼ lbs jusqu'à 2½ lbs 21¼¢
B—1½ lb jusqu'à 2 lbs 19½¢
C—Pas moins de 1½ lb 17½

POULES VIVANTES:—

A—5 lbs et plus 20½¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18
COQS 14

POULETS VIVANTS "A ROTIR" RACE "SUSSEX"

A—6 lbs et plus 23¼¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 21¼
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19¼

POULETS VIVANTS "A GRILLER" RACE "SUSSEX"

A—2¼ lbs jusqu'à 2½ lbs 19%
B—1½ lb jusqu'à 2 lbs 17%
C—Pas moins de 1½ lb 15%

POULES ABATTUES:— (Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus 26¢
A—5 lbs et plus 25
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23
B—5 lbs et plus 22
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20
C—5 lbs et plus 19
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 18
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 17

N.B. — Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans les catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUF:—

A—(Gros) 50¢
A—(Moyens) 48
B— 40
A—(Poulettes) 40
C— 30

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus 14¢

VEAUX ABATTUS:— (Engraisés au lait)

Bons 18¢
Moyens 17
Communs 16

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 28 sept. 1942 Inklusivement

No 1 pasteurisé 35¢
No 1 non pasteurisé 34½
No 2 34

FROMAGE BLANC:—

Semaine finissant le 29 sept. 1942 Inklusivement

No 1 19%
No 2 19%
No 3 18%

F.A.B. Montréal

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ

par VERVILLE

Le problème de la propriété

A tour de rôle, les honorables Oscar Drouin et Hector Perrier, au nom du gouvernement, et l'hon Maurice Duplessis, au nom de l'Opposition, se sont engagés envers l'Union des ligues de propriétaires, réunie en congrès à Sherbrooke, à chercher avec elle la solution des problèmes relatifs à la propriété immobilière du Québec. Cette assurance vient à son heure. Ce ne sera pas trop en effet des efforts conjoints de nos pouvoirs publics et des organismes intéressés pour venir à bout des difficultés actuelles.

M. Drouin l'a noté à propos: la propriété est un rempart contre les idées subversives. Le citoyen qui peine et économise pour se créer un foyer à lui, pour posséder sa maison, est autrement mieux disposé à respecter les lois et à favoriser les initiatives qui tendent à conserver la prospérité générale, parce qu'il y voit le moyen de sauvegarder son bien personnel, que le citoyen qui vit au jour le jour, sans le plus souvent s'arrêter à prévoir les conséquences de certaines aventures ou les suites de l'application de certaines doctrines. La petite propriété est un précieux actif national qu'il est à l'avantage du pays entier de protéger avec soin.

Or, on l'a redit au congrès de Sherbrooke, il est plus que temps pour l'Etat d'intervenir s'il veut empêcher la ruine d'un bon nombre de propriétaires pris entre une diminution très sensible de revenus et une aggravation de charges publiques. Les remèdes sont connus. Mentionnons le crédit urbain, une plus juste répartition des impôts, la hausse des loyers dans les cas où elle paraîtra raisonnable, et ainsi de suite. D'aucuns diront que nous sommes en guerre et que ces mesures doivent attendre. Pourtant le mal empire et différer exposerait à rendre inutiles les moyens protecteurs auxquels on déciderait de recourir plus tard.

Certes les circonstances empêchent d'entreprendre tout ce qu'il serait opportun d'entreprendre. Il est possible néanmoins d'améliorer le sort des propriétaires sur plusieurs points, dès aujourd'hui. Car, encore une fois, les choses en sont arrivées là où une forte proportion d'entre eux sont menacés de perdre un bien acquis au prix de lourds sacrifices. Le congrès de Sherbrooke, souhaitons-le, aura servi à montrer qu'il y a péril et qu'il importe d'adopter au plus tôt les mesures remédiatrices. On a déjà trop attendu.

Au fil de ma plume

Le silence est d'or, même si la parole nous est nécessaire. Moins nous parlons, mieux notre pensée s'affirme juste plus nos secrets restent impénétrables. La réflexion vient toujours après coup. Comme nous regrettons alors d'avoir pensé trop tard, mais nos paroles, sous le coup de l'impulsion ou de la promptitude ont coulé comme un torrent mal dompté.

Plus nous serons avares de nos paroles, plus nous acquerrons de la prudence, du jugement, toutes choses si nécessaires dans la conduite journalière de la vie.

Naturellement, cela demande beaucoup de contrôle, voire même une

forte discipline pour acquérir cette tempérance de la langue, cette habileté d'écouter, d'observer plutôt que de parler à la légère sur tout et sur rien. Car, à trop parler, on fait souvent du mal à autrui, on embête son entourage, et on se révèle ignorant.

L'imitation elle-même insiste beaucoup sur la discrétion, sur la mesure dans nos paroles, comme le moyen le plus certain d'être en paix avec tout le monde et d'être à l'abri d'inutiles chamailleries. Ne l'oublions pas: c'est une qualité précieuse de pouvoir réprimer sa langue et le silence parfois est plus éloquent que les plus beaux discours, parce qu'il permet de mieux lire dans les âmes.

Paul-N. VANASSE

A Louiseville, 31 rue St-Laurent
(Centre de la ville)

Tél.: 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT ET PROCUREUR

Au même bureau, chaque samedi:

Le Dr PAUL GODIN
SPECIALISTE DE LA TÊTE.

D'une semaine à l'autre

UN POINT NOIR . . .

Avant d'en arriver là disent d'autres journalistes, avant d'appeler sous les armes les plus jeunes gens mariés, on conscrira les classes de 18 et de 19 ans. Aux Etats-Unis, si nous avons bonne mémoire, on a rejeté l'idée de conscrire les jeunes gens de 18 ans. Il est fort douteux qu'on le fasse au Canada. C'est pourquoi il faut se méfier de certaines nouvelles que des journaux publient dans leur désir de devancer les événements. Il nous semble que ces questions sont trop graves pour qu'on les laisse à l'imagination de certains journalistes. Elles sont de nature à inquiéter les jeunes gens qui sont à leurs études et à jeter le trouble dans l'esprit des gens mariés d'âge du service militaire. Loin d'écarter l'effort de guerre, ces rumeurs peuvent au contraire nuire au moral de la population. Quoi qu'il en soit, ainsi que le disait le journal que nous venons de citer, il conviendrait que le gouvernement fit une déclaration officielle. Un énoncé de politique s'imposerait.

Nous traversons une période de fièvre. Les autorités exercent de fortes pressions sur l'opinion publique. Il est visible qu'elles veulent accélérer l'effort de guerre et obtenir des résultats le plus rapidement possible. Encore faut-il donner à la population des directives définies. Si l'on continue d'agir comme on l'a fait, si l'on permet aux rumeurs de s'accumuler et de se contredire, on ne réussira qu'à répandre l'émoi.

Le zèle a du bon, à condition de n'être pas intempestif.

REMEDES PROPOSES. —

Le directeur Little a déclaré que chaque Canadien doit faire partie intégrante du plan national de production de guerre, plan qui doit uniquement tenir compte des combattants et des producteurs de choses essentielles. Il faut, dit-il, que les patrons se départent des habitudes des jours de paix et mettent à profit, entièrement et efficacement, toute notre main-d'oeuvre.

M. Little suggère trois moyens principaux de faire face à la pénurie de la main-d'oeuvre: perfectionner les méthodes de production de façon à épargner la main-d'oeuvre, recourir au travail de centaines de milliers de femmes qui n'ont jamais, jusqu'ici, travaillé dans l'industrie, enfin déplacer en masse des ouvriers qui travaillent dans des industries ou commerces qui contribuent peu ou pas du tout au programme de guerre du

C'est lourd, la liberté, quand on n'a pas de désirs pour l'emporter.

Un coeur mis à nu n'est jamais beau.

Un compliment indiscret peut arrêter net une conversation.

Le parfait accord de deux êtres est un des buts les plus désirables sur terre.

Dès qu'on se trouve en face d'une feuille de papier, avant d'écrire, il faut songer à l'éternité de nos phrases.

Notre domestique est un remarquable baromètre. Elle reflète notre humeur.

A l'automne, la nature reprend son caractère inhumain.

On rêve fatalement que l'inimaginable, quand il est arrivé une fois, doit se reproduire.

C'est peut-être une attention de la nature qui ne nous rend aveugles que pour nous permettre d'être heureux.

L'amour est un joli jeu dont les règles sont malheureusement mal faites, comme tous les jeux où l'on a besoin d'un partenaire.

L'effort est l'élément même de la vie; c'est le décalage entre ce que nous faisons et ce que nous voudrions faire.

pays.

M. Little fait observer que jusqu'aujourd'hui des changements d'occupation tout à fait inutiles ont gaspillé la main-d'oeuvre d'une façon tout à fait impardonnable. La critique de la main-d'oeuvre ne permet pas de tolérer qu'un seul homme ou qu'une seule femme demeure oisif, même une heure.

DIRECTIVES . . . —

Il faut toutefois tenir compte de certains défauts dont nous avons hérités avec quelques qualités de nos ancêtres français. Nous avons hérité de la jalousie, d'une ambition non justifiée, d'un esprit de dénigrement et d'un manque d'esprit national. Cela est tellement vrai que nous n'avons pas encore une pensée vraiment nationale, vraiment canadienne-française. Est-il possible de réveiller cette pensée pour marcher à la conquête de ce qui nous appartient? Tentons de développer en même temps un esprit pratique au Canada, surtout dans la province de Québec. Nous le pouvons, car nous ne sommes pas plus bêtes que les autres. Pour y parvenir, il faut prendre confiance en nous, en nos forces, en nos valeurs, et faire violence à notre nonchalance.

L'avenir, a dit M. Cardin, tout le monde ignore ce qu'il sera. Sur ce chapitre il ne peut y avoir que de faux prophètes. Préparons-nous pour le pire. De cette façon si les choses ne se gâtent pas trop, nous ne serons pas trop désillusionnés. Chose certaine, le bouleverse-

ment économique sera grand. Pour y obvier, apprenons à coopérer, d'abord entre Canadiens français, puis avec tous nos compatriotes. Puis, si nous avons besoin de secours pour nos maisons d'éducation, ne refusons pas le secours, même s'il doit venir de la France, de cette France qui souffre. Il n'y a qu'une aFrance. Il n'y en a pas deux. Répandre le contraire, c'est perdre son temps et fausser la vérité. Au lieu de mépriser la France qui souffre, prions pour elle et pour les Français qui n'ont pas voulu la quitter. Cette France compte de très belles figures et de grands martyrs.

M. Cardin a terminé en demandant aux jeunes hommes d'affaires canadiens-français de continuer à s'intéresser aux questions économiques et de travailler de façon à se tailler une place qui leur permettra de traiter d'égaux à égaux avec leurs compatriotes d'origine anglaise. Cela dans tous les domaines.

CELA AUSSI, S'EN VIENT. —

M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a dit lors d'une conférence des membres de la Chambre de commerce canadienne, que le gouvernement fédéral songe à rationner la viande.

Il a déclaré que cette question était à l'étude afin d'avoir un plan de prêt advenant le cas où ce rationnement serait nécessaire.

(suite en page 11)

Tout citoyen de la ville de Louiseville, comme ceux des paroisses du comté de Maskinongé, doivent recevoir "L'Echo de St-Justin" parce que c'est LEUR JOURNAL RÉGIONAL, LE SEUL qui soit directement consacré à leurs intérêts personnels.

Chronique de la Crèche

Nos souhaits

Les parents adoptifs assument, suivant leurs moyens, la responsabilité d'une éducation. Il y a l'éducation idéale et il y a celle qui, plus ou moins, s'en rapproche. Tout le monde ne peut pas réaliser, à la lettre, un idéal; mais pour s'en rapprocher, il faut le connaître. Voici donc ce que nous souhaitons pour chacun des enfants que nous confions à des couples déjà recommandables:

I. — Quant à l'habitation
Que les parents ne vivent ni à l'hôtel, ni en maison de pension. Que la maison soit propre, éclairée, ventilée, à l'ordre. Que le système de chauffage soit suffisant et hygiénique. Qu'il y ait des cabinets à l'eau et une baignoire.

Que l'enfant ait une chambre à part, un lit individuel, une commode ou une armoire.

II. — Quant à la nourriture
Qu'il y en ait suffisamment. Qu'elle soit simple, bien appétée, appropriée à l'âge et à la santé de l'enfant, servie à des heures fixes et consommée sans hâte. Que les reaps soient relevés par l'atmosphère de la pièce et par l'enjouement de la conversation.

III. — Quant à l'habillement
Que l'enfant ait ses vêtements à lui, ajustés à sa taille et conformes au bon goût. Qu'il ait suffisamment de rechanges. Qu'il soit prémuni contre la pluie, le froid, la neige.

IV. — Quant à l'hygiène
Que l'enfant ait ses articles de toilette à lui. Qu'il prenne fréquemment son bain. Qu'il se brosse les dents après chaque repas. Qu'il se couche à bonne heure et dorme à son saoul. Qu'il dorme en chambre ventilée. Qu'il joue beaucoup au grand air. Qu'il boive abondamment d'eau pure. Qu'il soit formé, avec patience, à toutes les bonnes habitudes dont dépendent la propreté et la santé.

V. — Quant aux délasséments
Que l'enfant ait, pour jouer, dès qu'il en est capable, un endroit sûr, propre, spacieux, soit dans la maison, soit à l'extérieur. Qu'il n'y soit point abandonné à lui-même sans quelque amusement simple mais intéressant. Qu'il soit sympathiquement surveillé.

VI. — Quant à l'instruction
Qu'on profite de l'éveil de la raison et des pourquoi de l'enfant pour l'instruire. Qu'on lui enseigne le signe de la croix et les formules de prière. Qu'on lui prépare l'esprit, dès le foyer, à la réception des sacrements. Qu'on lui raconte l'Histoire sainte et l'Évangile. Qu'on lui ménage des promenades et des leçons de choses. Qu'il fréquente l'école primaire dès qu'il atteint l'âge requis. Qu'il poursuive son instruction, sauf nécessité, aussi longtemps que le permettent ses aptitudes, et que le requièrent ses besoins ou ses projets d'avenir.

VII. — Quant à l'orientation
Que les aptitudes spéciales de l'enfant soient secondées, même au delà d'un cours élémentaire. Qu'il aille, à cette fin, à l'école d'agriculture, à l'école technique, aux arts et métiers, au collège, au séminaire; au couvent, à l'école ménagère, à l'école normale, aux beaux-arts, voire à l'université.

VIII. — Quant à la vie de famille
Que les membres de tout âge, à la maison, veuillent tout s'intéresser, s'employer même, au développement de l'enfant. Que chacun cultive, en son cœur et en celui de l'enfant, une réciproque affection. Que, dès un âge encore tendre, la mère lui apprenne discrètement le fait de son adoption. Que chacun dans la famille se sente responsable de l'adopté comme d'après les liens du sang. Que l'enfant soit, au fur et à mesure de ses capacités, initié aux soins et travaux domestiques.

IX. — Quant à la vie sociale
Que l'enfant ne grandisse point isolé, à l'écart de ses semblables. Qu'il prenne part aux organisations scolaires et paroissiales, aux fêtes et célébrations. Qu'il soit reçu, sous bonne surveillance, par ses compagnons ou compagnes de jeu ou d'école. Qu'il rende, à son tour, les politesses acceptées.

Qu'il soit formé aux relations de bon voisinage. Qu'il soit préparé aux honnêtes relations avec des personnes de l'autre sexe. Qu'il prenne conscience de sa solidarité avec sa famille et les gens qui l'entourent.

X. — Quant à la vie spirituelle
Que l'enfant soit en contact de tous les jours avec seulement des personnes de bon esprit et de bon exemple. Que lui soit enseigné, petit à petit, le discernement du bien et du mal, l'existence du bon Dieu, la prière, les principaux mystères, les commandements de Dieu et de l'Église, et les pratiques essentielles du culte catholique. Qu'il trouve réponse adéquate, en temps et lieu, à ses questions concernant l'origine et la transmission de la vie. Qu'il soit secondé dans sa formation morale et religieuse, par la prière persévérante de ses parents et de tous ceux qui s'intéressent à son sort. Que le bon Dieu, enfin bénisse de ses plus consolantes bénédictions la bonne volonté charitable et intelligente des époux qui se chargent ainsi de conduire à Dieu une pauvre créature raisonnable, innocente et délaissée!

V. Germain, ptre.
ADOPTIONS: 46 en ce mois; 306 depuis janvier.

AVIS: Le public est admis à visiter les enfants, chaque après-midi, de deux heures à trois. Aucun enfant n'est placé sans une recommandation de M. le Curé.

La Crèche, Québec, le 29 septembre 1942.

casionner le pelage... et si, par un malheureux hasard, il se déclare l'inflammation, gare aux complications.

Il vaut mieux d'abord prévenir que guérir, c'est-à-dire protéger son épiderme contre les roussetures par l'application d'une préparation qui permet le bronzage sans effets désastreux. Mais si le mal est fait et qu'on a le teint délicat il faut sans délai effacer les taches résultant de l'effet du soleil sans quoi on risque que ces taches deviennent indélébiles.

Si vous êtes parmi celles qui ne veulent pas que leur visage soit rousseté jusqu'à la Noël, procurez-vous sans délai mon feuillet sur les soins du visage, en adressant vos lettres à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Il comporte de précieux conseils et pas une virgule de réclame. Ayez soin, cependant, d'inclure un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré pour en couvrir les frais de poste et d'expédition.

Cousine Blanche

Surveillance des denrées alimentaires

CONFISCATION DE 9,438 LIVRES D'ALIMENTS

"Nul ne doute aujourd'hui de l'importance de surveiller efficacement les conditions de production, de manipulations, de conservation et de livraison des denrées alimentaires; c'est pourquoi, déclarent les hygiénistes, du ministère de la santé et du bien-être social, les inspecteurs des unités et districts sanitaires du département font régulièrement la visite des différents établissements de victuailles. Les ré-

glements d'hygiène sont très explicites à cet égard, aussi faut-il voir à leur fidèle exécution."

Telle est, en effet, la raison pour laquelle les inspecteurs de la division des unités et districts sanitaires exercent une surveillance étroite sur les denrées alimentaires, les produits laitiers, les eaux et les égouts, les nuisances, les abattoirs et les porcheries, et sur les établissements publics en général. Au cours du mois d'août, ils ont confisqué 9,438 livres d'aliments impropres à la consommation, visité 191 boulangeries, 940 épicerie, 404 restaurants, 1,215 boucheries, 142 marchés publics, 43 beurrieres et fromageries, 205 laiteries publiques, 111 usines de pasteurisation, 555 vacheries et laiteries du producteur, 150 écoles, 149 salons de coiffure, 17 salles publiques, 100 hôtels et tavernes, 25 bains publics et plages.

Celui qui mange du pain dans la province de Québec peut se dire, par exemple, que, fréquemment, des inspections sont faites des boulangeries pour s'assurer de leur tenue, de la propreté apportée à la confection et à la manipulation de la pâte, de la protection apportée à la farine pour en assurer la conservation, de l'exclusion des mouches et de l'observation des règlements. On s'informe de la santé des boulangers car il ne faudrait pas laisser à de tels emplois des hommes atteints d'infection pulmonaire ou de maladies de la peau.

Une surveillance analogue s'exerce dans les différents établissements de victuailles. La vie est sans prix, a dit un hygiéniste anglais, et il n'est pas besoin de démonstration élaborée pour nous en convaincre; nous devons donc prendre tous les moyens pratiques de la conserver. La propreté est l'un des meilleurs. Qu'elle préside donc toujours à chacun de nos actes.

LA COLONNE DE

"COUSINE BLANCHE"

Diplômée de l'Université de Beauté de PARIS.



L'automne revient et l'on songe à faire disparaître les roussetures "acquises" (le mot est juste) au cours de l'été sur le nez, le front, le dos des mains. Comme on a pu le constater, ce sont surtout les blondes et les rousses qui sont victimes de ces vilaines colorations dues à l'effet des rayons ardents du soleil, dont on est fier en été parce qu'elles prouvent à tous qu'on a pu se payer une villégiature à la campagne ou aux plages populaires mais dont on est beaucoup moins fier à l'automne quand on reprend le petit train-train de la vie normale.

Evidemment le premier soin à prendre pour faire disparaître les roussetures et le hâle ou le bronzage résultant de l'exposition aux rayons ardents du soleil et du grand air, c'est d'en supprimer d'abord la cause déterminante et de protéger son épiderme contre les effets du soleil et de l'air. Ensuite on doit faire usage d'une lotion anti-rousses qui efface graduellement les colorations disgracieuses. Notez que j'ai dit graduellement. On a pris de huit ou dix semaines pour acquérir ces tâches... on ne saurait espérer les faire disparaître du jour au lendemain. Il existe des préparations à base de sel de plomb ou de mercure qui produisent des résultats plus rapides mais il faut s'en méfier. Elles ont pour effet d'irriter la peau et d'en oc-

POUR VOS PROBLEMES D'ASSURANCES, CONSULTEZ:

L. P. COULOMBE Berthierville

REPRESENTANT

"LES PREVOYANTS DU CANADA"

POUR LE COMTE DE BERTHIER - MASKINONGE

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLOMÉ

EQUIPEMENT	102 rue de Frontenac	CORBILLARD
DES PLUS	Tél. 35	AUTOMOBILE
MODERNES	Berthierville	

PHOTOGRAPHIE

Le plus beau souvenir d'un être cher est une photographie

FILM - - KODAK

DEVELOPPEMENT ET IMPRESSIONS

LA PHARMACIE BERTHIER

55 rue de Frontenac
Berthierville

Compagnons de Chasse:
VOTRE FUSIL
et
le Gin de Kuyper

La véritable saveur de Hollande vous procurera une sensation de satisfaction et de chaleur après une dure journée dans le bois.

10 ONCES, 26 ONCES, 40 ONCES,
\$1.15 \$2.70 \$3.90

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
MAISON FONDÉE EN 1695



Le MONDE COMME IL VA par J. Othmar Le May



LIS, CHRÉTIEN!...

GOTT
UND
VOLK
GOTT
UND
VOLK
GOTT
UND
VOLK

GOTT UND VOLK ———— ⚡

Le National-Socialisme est diamétralement opposé à toutes les formes du CHRISTIANISME. Il n'y a pas plus de place en Allemagne pour une église nationale luthérienne que pour l'église CATHOLIQUE.

Le National-Socialisme rejette le CHRISTIANISME et refuse d'admettre un DIEU distinct du monde et supérieur à lui. Sa prétendue divinité est immanente et circonscrite à l'univers et rien de plus qu'une puissance matérielle.

Le National-Socialisme rejette les croyances chrétiennes et les principes de vie chrétienne; Il n'a que faire du code de la loi naturelle gravé dans l'esprit et dans le cœur de l'homme par leur Créateur.

Dans le Reich idéal, tel que l'entrevoient les chefs nazistes, la religion aura cessé d'exister. En attendant l'influence de la religion doit être extirpée. Les différentes communions chrétiennes n'auront aucune part dans le gouvernement moral, éducatif ou social.

L'influence du CHRISTIANISME et de l'église est un obstacle à la réalisation complète du programme totalitaire. Elle tient à des valeurs surnaturelles, aux droits de l'individu et de la famille et à la liberté d'association. Elle est l'ennemie du NAZISME! etc... etc...

... ET VOIS CE QUE TU POURRAIS ESPÉRER DE CES GENS-LA!

Chronique Sportive

St-Etienne a remporté le championnat de la ligue rurale

LES GARS DE JOE LAPERRIERE ONT GAGNE LA JOUTE DECISIVE 8-3

Armand Bellemare, le héros de l'aventure. — Charette gagne la deuxième joute 2 à 1 — Belle assistance. — Voltigeurs solides.

Charette 5 — Le club St-Etienne a remporté dimanche, son premier championnat dans la ligue Rurale en triomphant du club Charette au score de 8-3 dans la joute décisive d'une série de deux dans trois. Une magnifique performance du brillant lanceur Armand Bellemare, le roi des retraits de ce circuit, a permis à St-Etienne de monter au faite de la gloire après trois années d'essais. La victoire du club St-Etienne est d'autant plus glorieuse qu'elle a donné lieu à un ralliement de quatre points à la 4e manche alors que Charette dirigeait la barque au score de 3-0 dans les débuts de la seconde joute.

Avant d'entreprendre la joute décisive, Charette avait réussi à égaler les chances dans la série en gagnant la deuxième partie au score de 2-1 en un spectacle de toute beauté et fort contestée.

Armand Bellemare n'a lancé qu'une partie complète au cours des éliminatoires de la ligue Rurale, mais la plus importante. Visiblement reposé et en grande forme, il n'alloua que quatre coups sûrs à ses dangereux adversaires tandis que ses compagnons en accumulaient treize contre les balles des frères Aldéo et Lionel Lacombe.

Aldéo Lacombe a sûrement lancé sa meilleure partie de la saison en tenant St-Etienne à deux coups sûrs dans la seconde joute de la série. Le seul point accordé à ses adversaires survint à la 3e manche quand Guimont hissa un double dans la gauche pour ensuite passer au troisième sur un fielder choice de Milette et croiser le marbre sur une erreur de J. Boisvert.

Armand Guimont s'est également signalé dans la première joute, quoique perdant en tenant ses adversaires à distance jusqu'à la 7e manche alors que deux erreurs fatales de Charette et Milette changèrent en défaite une victoire apparente. Jusque là Guimont n'avait alloué que cinq coups sûrs espacés.

La première partie donna lieu à du jeu de toute beauté surtout dans le champ extérieur des deux clubs. Garceau et Mélançon du St-Etienne et De Charette du club local furent les vedettes de la journée en exécutant des arrêts de toute beauté sur des coups très difficiles. Trois doubles-joux furent exécutés dont deux par les nouveaux champions et un par les locaux.

Dans la joute initiale, Roger De Charette et Laurier Gélinas furent les vedettes au bâton en récoltant chacun deux coups sûrs. Il convient aussi de signaler le magnifique travail de Laurier Gélinas au premier but qui accepta 16 chances pour ne commettre qu'une seule erreur sans conséquence.

Charette a perdu l'espoir de gagner le championnat dans la dernière joute quand St-Etienne profita de la faiblesse d'Aldéo Lacombe à la 4e manche et des erreurs de J. Boisvert et Matteau pour compter quatre points. Il y avait deux coureurs de

retraités quand St-Etienne effectua son ralliement. Un but gratuit à Milette, un simple de Bellemare et un double de Guimont, suivi d'un autre simple de St-Pierre et les erreurs des joueurs cités ci-dessus changèrent le verdict de la partie.

A la 6e manche, St-Etienne s'assura définitivement du championnat en scorant quatre autres points avec un double, six simples et deux erreurs. Aldéo Lacombe, apparemment fatigué, dut céder la place à son frère, qui ne put enrayer l'élan magistral et irrésistible des champions.

Charette avait accumulé trois points avant que se produise le dénouement fatal. Deux points avaient été comptés à la 2e manche sur trois simples successifs de Léo Gélinas, L. Lacombe et D. Boisvert. A la 3e manche, un but sur balles, un but volé de A. Lacombe et une erreur de Milette apportèrent un autre point aux locaux. Mais ce devait être tout. Combatif à l'extrême, le clan de Joe Laperrière tira partie de la situation et emporta le morceau haut la main.

A l'issue de la joute, la coupe P.-A. Gouin, l'emblème du championnat de la ligue Rurale fut présentée au géant du club vainqueur, Joe Laperrière par le président de la ligue Rurale, M. Albert Gaucher.

Voici maintenant les sommaires des deux joutes:

	AB	P	CS	R	A
St-Pierre, rec.	4	0	0	4	0
Garceau, c.c.	4	0	0	3	0
Bellemare, 3b lanc.	4	0	0	1	3
Charette, 2b.	4	0	0	3	3
Guillemette, c.g.	3	0	1	1	0
Guimont, 3b, lanc.	3	0	0	1	2
Plourde, a.c.	3	0	0	0	1
Mélançon, c.d.	3	1	1	3	0
Milette, 1b.	2	0	0	8	1
	30	1	2	24	9

Charette:

	AB	P	CS	R	A
Matteau, 2b.	4	0	1	2	5
J. Boisvert, a.c.	4	0	0	0	2
H. Lacombe, c.g.	4	0	0	1	0
L. Gélinas, 1b.	4	0	2	16	0
Léo Gélinas, rec.	3	0	0	5	2
D. Boisvert, c.c.	4	0	0	0	0
De Charette, c.d.	2	1	2	1	0
A. Lacombe, lanc.	3	0	0	1	6
	32	2	5	27	16

Score par manche:

St-Etienne	001 000 000—1	2 5
Charette	000 000 20x—2	5 3

Erreurs: Bellemare, Charette, 3; Milette, Matteau, J. Boisvert, Lau, Gélinas. — Points produits: St-Pierre et Matteau. — Double: Mélançon. Buts volés: Lau, Gélinas, Léo Gélinas. — Doubles-joux: Charette-Milette (2), Matteau à Lau, Gélinas. — Laissés sur les buts: St-Etienne, 3; Charette, 8 — Buts sur balles: Guimont, 2; Bellemare, 0; A. Lacombe, 1. — Retirés au bâton: Guimont, 2; Bellemare 2; A. Lacombe, 5. — Coups sûrs contre: Guimont, 5 en 6 2/3 manches; Bellemare, 0 en 1 1/3 manche; A. Lacombe, 2 en 9. — Mauvais lancers: A. Lacombe, Guimont. — Balk: Guimont. — Lanceur gagnant: A. Lacombe; perdant, Guimont. — Arbitres: Bell, au marbre; Gauthier, sur les buts. — Durée: 1 h. 30.

* * *

St-Etienne:

	AB	P	CS	R	A
St-Pierre, rec.	4	1	1	9	2

D'une semaine à l'autre

(suite de la page 8)

re. M. G.-J. Ingram, de London, Ont., avait demandé à M. Gordon, des précisions sur la récente requête du gouvernement au peuple canadien de se soumettre pendant quelque temps à un rationnement volontaire des produits du porc. Il avait suggéré que s'il était nécessaire de restreindre la consommation de quelque denrée, il vaudrait mieux l'enlever complètement du marché que de demander aux gens de s'en priver volontairement.

Guillemette, c.g.	4	1	2	1	0
Mélançon, c.d.	3	0	1	0	0
Garceau, c.c.	4	0	1	1	0
Charette, 2b.	4	0	1	1	1
Plourde, 2c.	4	0	2	1	2
Milette, 1b.	3	2	0	7	0
Bellemare, lanc.	3	2	2	0	5
Guimont, 3b.	4	2	3	1	0
	33	8	13	21	10

Charette:

	AB	P	CS	R	A
Matteau, 2b.	4	0	1	5	3
J. Boisvert, rec.	2	0	0	1	0
H. Lacombe, c.g.	3	0	0	3	1
Lau, Gélinas, 1b.	2	0	0	5	1
Léo Gélinas, rec.	3	1	1	4	1
Lacombe, 3b lanc.	3	1	1	2	0
D. Boisvert, c.c.	3	0	1	0	0
Charette, c.d., c.c.	2	0	0	1	0
A. Lacombe 1 cd.	2	1	0	0	3
	24	3	4	21	8

Score par manche:

St-Etienne	000 404 0—8	13 2
Charette	021 000 0—3	14 5

Erreurs: Plourde, Milette, J. Boisvert, 3; Matteau, D. Boisvert. — Points produits: St-Pierre, 2; Guimont, 3; Bellemare, Charette, D. Boisvert, 2. — Doubles: Guimont, Bellemare. — Buts volés: L. Lacombe, R. de Charette, 2; A. Lacombe. — Double-jeu: L. Lacombe à Matteau à Lau, Gélinas. — Laissés sur les buts: St-Etienne, 8; Charette, 4. — Buts sur balles: Bellemare, 4; A. Lacombe, 3; L. Lacombe, 0. — Retirés au bâton: Bellemare, 6; A. Lacombe, 2; L. Lacombe, 0. — Coups sûrs contre: Bellemare, 4 en 7 manches; A. Lacombe, 7 en 5; L. Lacombe, 6 en 2. — Frappé par le lanceur: Bellemare, par Lacombe. — Lanceur gagnant: Bellemare; perdant: A. Lacombe. — Arbitres: Gauthier, au marbre; Bell, sur les buts. — Temps: 1 h. 20. — Assistance: 800.

Dans nos écoles

Ecole No 5, dirigée par Mlle Clémence Vallerand, Inst.

7e année. — Florianne Philibert 82 p.c.

6e année. — Fernand Philibert 74 p.c.; Marthe Philibert 73 p.c.; Jeanette Philibert 71 p.c.; Gérard Philibert 50 p.c.; Cécile Philibert, absente.

5e année. — Annette Clément 85 p.c.; Bertrand Philibert 84 p.c.; P.-Emile Philibert 83 p.c.; Marcel Philibert, absent.

4e année. — Marielle Philibert 82 p.c.

3e année. — Pierre Philibert 73 p.c.; Jean-Guy Philibert 69 p.c.

2e année. — Huguette Philibert 75 p.c.; André-Paul Clément 73 p.c.; Imelda Philibert 71 p.c.

1ère année. — Rang d'honneur. — Pierrette et M.-Paule Philibert.



Causerie du docteur

Par Dr Pierre Chauveau

LA CIVILISATION DU MAIS

L'exécution du travail agricole revient généralement aux femmes. Chez les Iroquois, les hommes ne cultivent pas: ils se réservent la chasse, la pêche et la guerre. Les femmes se partagent la cuisine, l'agriculture et tous les travaux domestiques. Voilà la division du travail chez la plupart des Indiens d'Amérique: à la bourgade, les femmes triment dur, les hommes se reposent et prononcent de grands discours en fumant le calumet autour du feu. Mais les femmes ne considèrent pas leur tâche comme une déchéance. Elles jouissent d'importants privilèges; chez les Iroquois notamment, c'est la femme qui a le premier et le dernier mot; elle désigne les chefs, décrète qui devra participer à telle expédition guerrière. Dans ces tribus ou règne le matriarcat, les femmes seules ont le droit de vote.

La plante cultivée occupe une place de premier choix dans la religion. Chez les Iroquois, "les trois sœurs", le maïs, la courge et le haricot, sont des esprits agraires à demi divinisés.

On rend un culte aux divinités protectrices des plantes économiques, pendant les cérémonies compliquées des semailles, de la germination, de la maturation des fruits et de la récolte.

Au Mexique, les cérémonies revêtaient un caractère exceptionnel de solennité. A l'époque de la formation de l'épi se déroulaient les fêtes de la "mère aux longs cheveux". Elles duraient huit jours: huit jours de danses où les femmes agitaient frénétiquement leur longue chevelure, symbole des soies du maïs vibrant au vent.

Avec quel élan de foi les femmes iroquoises imploraient le dieu des semailles: "Dieu notre père, disaient-elles, tu nous vois avec nos enfants debout au milieu du champ où nous ensemencions notre nourriture. Nous te prions de nous accorder beaucoup de maïs".

Mais avec quelle reconnaissance la tribu entière rendait grâce au dieu des moissons. Je ne puis vous mettre en contact avec l'âme iroquoise qu'en vous citant leur chant d'actions de grâce.

"Nous rendons grâce à notre mère, la Terre, qui nous nourrit, à cause des fruits qu'elle nous dispense en abondance. Puisse-t-elle être

aussi généreuse l'année prochaine et puissions-nous ignorer la disette.

"Nous rendons grâce à toutes les herbes et à toutes les plantes de la terre. Nous les remercions de nous donner la force, de conserver la santé à nos corps et de nous guérir des maux que nous envoient les esprits mauvais.

"Nous rendons grâce aux trois Soeurs sur qui repose notre existence.

"Nous rendons grâce aux arbres et aux buissons, nous remercions les vents qui de leur souffle dispersent les maladies.

"Nous rendons grâce aux oiseaux-tonnerre qui nous donnent bonheur et prospérité en faisant descendre la pluie sur la terre, permettant ainsi aux plantes de pousser.

"Nous remercions la lune et les étoiles qui nous donnent la lumière quand le soleil se repose. Nous remercions le soleil pour la chaleur et la lumière du jour. Puisse ce dernier ne jamais nous cacher sa face en nous plongeant dans les ténèbres!"

Jacques ROUSSEAU
Publication autorisée
par Radio-Canada.

OBSCURATION A GASPE

Le gouvernement a décrété l'obscuration pour la péninsule de Gaspé dans le but de protéger les navires circulant sur le fleuve et le golfe Saint-Laurent et de prévenir le canonnage des côtes par les sous-marins allemands. On sait que la lueur provenant d'une côte éclairée permet aux sous-marins de distinguer la silhouette des navires et de mieux établir leur position. Le territoire où l'on ne devra pas montrer de lumière après le coucher du soleil s'étend sur cinq milles de profondeur, de long de la rive sud du Saint-Laurent, de l'Isle-Verte à Douglstown.

DEUX MINISTRES CANADIENS EN ANGLETERRE

Le ministre de la Défense nationale, l'hon. J. L. Ralston, et le ministre des Munitions et Approvisionnements, l'hon. C. D. Howe, sont arrivés par avion en Grande-Bretagne, où ils feront une tournée d'inspection de quelques semaines.

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52
Hamilton Heaton, B. A., L.L.B. LOUISEVILLE
Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE. — TEL. 820
TROIS-RIVIERES

Ste-Ursule

(suite de la page 6)

REGLEMENT D'IMPOSITION:—

A sa session du 5 courant, notre conseil a décidé l'imposition de la taxe nécessaire pour l'administration des affaires pour l'année 1943. Cette taxe sera de vingt-cinq sous du cent piastres, donc de cinq sous du cent de moins que les années passées, la réserve en caisse permettant cette réduction de taxe.

RENTES SEIGNEURIALES:—

Attendu que la Corporation Municipale ne veut pas voir se former une dette avec les arrérages de rentes seigneuriales, il fut décidé à l'unanimité du conseil, d'aviser tous les contribuables qui doivent de ces rentes qu'ils devront les acquitter le ou avant le premier décembre 1942, parce que passé ce délai, tous les comptes d'arrérages de rentes seront envoyés au conseil de comté, pour vente de propriété, pour non paiement de taxes.

NOUVEAU PROPRIETAIRE:—

M. Rosaire Vadeboncoeur, marchand de merceries pour hommes, vient d'acheter la propriété de M. Philippe Baril, en face de l'église, et occupée jusqu'à ces derniers jours, par M. Oscar Laperrière.

INITIATION DE LACORDAIRES A LOUISEVILLE:—

Dimanche soir dernier avait lieu, dans la salle paroissiale de Louiseville, une initiation de Lacordaires et de Jeanne d'Arc, parmi lesquels se trouvaient cinq candidats de la paroisse de Ste-Ursule. Ce sont MM. Clovis Mayrand, Ubald Lemyre, Albert Dampousse, Gérald Malbeuf et J.-A.-Ed. Baril. Nul doute, qu'avant longtemps, la paroisse de Ste-Ursule aura les vingt membres Lacordaires pour la fondation d'un cercle local.

EXPOSITION MISSIONNAIRE A L'ORATOIRE:—

Plusieurs personnes de notre localité sont allées, au cours des semaines dernières, visiter la belle expo-

sition missionnaire de l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal. Toutes sont revenues enchantées et ravies des beautés qu'elles ont vu et des renseignements qu'elles ont puisés, à cette source missionnaire.

VEILLEE DE NOCES:—

Dimanche, le 4 octobre, M. et Mme J. Bertrand Lessard, revenaient de leur voyage de noce. A cette occasion M. et Mme J.-O. Lessard, recevaient en une fête intime, quelques parents et amis. Tous s'amuserent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Nous formons des vœux de bonheur pour les jeunes époux.

VA ET VIENT:—

De passage à Ste-Ursule, dimanche dernier, M. et Mme Armand Bastien de St-Léon, pour rendre visite à leur jeune fille, au couvent, et aux parents du village.

Mlle Simone Bernier, de St-Paul l'Ermite, dans sa famille dimanche.

Mme Arthur D. Lessard et sa fille Ernestine, visiteront Sorel au cours de la semaine dernière.

Mme Louis-Paul St-Louis, du Moulin de la Carrière, à Ste-Ursule, dans sa famille à Louiseville, en fin de semaine.

M. Joseph Morin, Mlle Laura, Exilia et Colombe Morin, de Louiseville, ainsi que M. et Mme Lucien Morin, de Maskinongé, de passage à Ste-Ursule dimanche dernier, dans l'après-midi, pour assister à la bénédiction des nouvelles sources ou station de pompage, qui alimentent l'aqueduc de la ville de Louiseville. Un grand nombre de paroissiens de Louiseville, répondant à l'appel de leur curé s'étaient aussi rendus à Ste-Ursule, pour cette cérémonie.

On prête à M. Ernest Bellemare l'intention de s'acheter une propriété, au village de Ste-Ursule, où il viendrait résider avec sa famille, dès le printemps prochain. Nous souhaitons à cette famille distinguée, la plus cordiale bienvenue parmi nous.

Plusieurs de nos jeunes ont déjà reçu leur appel pour le service militaire. Des demandes d'ajournement ont été faites pour tous les cas, parce que tous sont fils de cultivateurs, et aux dernières nouvelles, on nous informe que les ajournements com-

mentent à arriver. Dieu soit loué qu'il en soit ainsi, afin que nous gardions tous nos jeunes bras pour la terre.

De passage au couvent lundi, M. l'inspecteur Adrien Froment et sa dame.

M. et Mme Jean-Paul Lesage de St-Léon, à Ste-Ursule dimanche soir, ils assistent à la veillée de noce chez M. et Mme J.-O. Lessard.

Dimanche le 11 courant, le R. P. Mathieu O.M.I. du Cap de la Madeleine fera le sermon à l'église, dans le but d'inviter le plus grand nombre possible d'hommes, à aller suivre la retraite fermée des Messieurs de Ste-Ursule, qui aura lieu à la Maison de Marie Reine des Apôtres, au Cap, du 13 au 16 octobre 1942. Souhaitons que plusieurs puissent laisser leurs occupations pour se rendre à cet appel.

Mlle Reine-Blanche Lacoursière, accompagnée de son ami le sergent Alfred St-Cyr, était de passage à St-Justin en fin de semaine.

Le sergent Alfred St-Cyr de Fort Knox, Ky., était de passage à Ste-Ursule la semaine dernière, où il rendait visite à son amie Mlle Reine-Blanche Lacoursière.

Mme Raoul Lacoursière de Rémi-gny, Abitibi, qui était en promenade à Ste-Ursule depuis quelque temps, est actuellement en promenade à Joliette.

Promotion au C. N. R.



M. O.-A. Trudeau promu agent général du services des voyageurs du Can.-National.

M. Oswald-Arthur Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal, est promu agent général du service des voyageurs, annonce M. C. W. Johnston, directeur général du service des voyageurs de ce réseau. Il succède à M. E. C. Elliott qui prend sa retraite après 48 années de services continus.

M. Trudeau est le premier canadien-français dans l'histoire des réseaux canadiens à occuper ce poste important du service des voyageurs.

M. Oswald Trudeau est né à Waterloo, P.Q. en octobre 1888. Il compléta ses études au collège Saint-Bernardin et à l'Académie de Waterloo. En février 1906, il débuta dans les chemins de fer comme commis dans le bureau du vérificateur du Grand Tronc, à Montréal. En 1910, il est promu commis aux annonces, près l'agent du service des voyageurs puis en janvier 1916, il est préposé aux excursions. Il a occupé ce poste jusqu'en avril 1933 alors qu'il a été promu commis en chef du service des voyageurs, poste qu'il occupa jusqu'en avril 1935, date de sa nomination comme d'agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal.

La juridiction de M. Trudeau

RAYONS - X

Dr Paul Gervais

BERTHIERVILLE

Opération d'amygdales à la Clinique de l'Hospice du Sacré-Coeur.

s'étendra sur toute la province de Québec jusqu'à Rivière-du-Loup, dans l'Est; en Ontario jusqu'à Ottawa et Brockville et aux Etats-Unis, jusqu'à Portland, Me., Rouses Point et Massona, N. Y.

Malgré ses nombreuses occupations d'homme de chemin de fer M. Trudeau trouve le temps de se livrer à de multiples autres activités. En 1941, il a été vice-président provincial de la Campagne d'Épargne de guerre. Pendant deux années consécutives, il a été vice-président de la section des employés du Canadien National de la campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. Il a été aussi conseiller de la Chambre de Commerce du district de Montréal et de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce. M. Trudeau adhère aussi

à plusieurs autres sociétés tant ferroviaires que civiles que de charité. Il est avantageusement connu au Canada et aux Etats Unis dans le monde des chemins de fer et le public en général. Il a su se placer à un rang prédominant par ses vastes connaissances de la géographie physique et historique du Canada et de la province de Québec en particulier. Au cours de ses nombreux voyages il a su entasser foule de renseignements sur les endroits déservis par le Réseau d'Etat. Cette vaste érudition puisée aux sources mêmes lui a toujours été d'une grande utilité.

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hres.

DIMANCHE ET LUNDI, 11, 12 OCTOBRE
"PARDON MY SARONG"

Avec Abbott et Costello.

"L'ARGENT"

Avec Pierre Richard Willm, Vera Korène.

ACTUALITE

MARDI, MERCREDI, 13, 14 OCTOBRE
"PRIVATE SNUFFY SMITH"

Avec Bud Duncan, Edgar Kennedy.

"MURDER BIG HOUSE"

Avec Faye Emerson, Van Johnson.

CARTOON — COMEDIE

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 15, 16, 17 OCTOBRE
"FAVORITE SPY"

Avec Kay Kyser, Ellen Drew, Jane Wyman

"HAUT COMME 3 POMMES"

Avec Madeleine Guitty, Raymond Cordy

FOX NEWS — CARTOON

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c

Votre GIN favori
Votre GENIEVRE favori



Votre favori
MELCHERS
CROIX D'OR

40 oz. -- \$3.90
26 oz. -- \$2.70
10 oz. -- \$1.15

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED,
MONTRÉAL & BERTHIERVILLE

Important! On a grand besoin de verre pour la guerre. Conservez toutes les bouteilles vides et leurs bouchons. Prenez-les en soin. Ne les laissez pas endommager et protégez-les contre la poussière en les tenant bouchés. Rassemblez-les et remettez-les à votre Comité local de Récupération.